**MOTIVATION DE VOTE DU CSEE DOGNE SUR LE PROJET DE LIBERATION DES SITES**

**DE METZ ARSENAL ET PORTE DES ALLEMANDS ET DEMENAGEMENT DES SALARIES SUR LES**

**SITES DE METZ SABLON ET MAIZIERES-LES-METZ**

Les élus des organisations syndicales CFDT – CFE-CGC – CFTC – CGT – FOCOM et SUD souhaitent vous alerter sur le projet à horizon fin 2024, qui prévoit la libération des bâtiments locatifs du site de Metz Arsenal et de son bâtiment propriétaire, ainsi que la libération du site propriétaire de porte des Allemands.

Il reste encore aujourd’hui des zones d’ombre que l’entreprise se doit de dissiper afin de permettre une pleine connaissance de ce projet.

Ce projet doit répondre à trois types d’enjeux majeurs :

- Enjeux économiques : fin de bail du site d’Arsenal fin 2024, économies en termes de frais de fonctionnement.

- Enjeux RSE : gains en CO2 liés à l’occupation des bâtiments, sites à proximité de la gare.

- Enjeux humains **et RPS** : l’occupation et l’aménagement des espaces au service d’une nouvelle dynamique collective.

Toutefois, même si nous pouvons concéder que ces enjeux sont aujourd’hui en adéquation avec la politique RSE de l’entreprise et plus globalement avec l’engagement net zéro carbone 2040, il est essentiel pour nous de faire les remarques suivantes :

* Enjeux économiques : Dans l’audit environnemental, il est établi un lot de mesures visant à garantir l’accueil des salariés dans les meilleures conditions sur un moyen terme pour un montant de 3**,5** millions d’euros ; **en contrepartie Orange fait un gain annuel de 54000€**. Or le plan d’action annoncé ne prévoit qu’un budget de 730 000 euros. Cela signifie-t-il que les économies faites le seront au détriment du bien-être des salariés **?**

Comment expliquez-vous la différence entre les deux montants ? Où va le delta ? Nous avons besoin d’avoir des explications claires quant à cette différence.

* Enjeux RSE : Là aussi les gains en CO2 sont réels, toutefois en termes de gestion d’énergie, **l’**application prochaine du décret BACS devrait logiquement induire la mise **en place d’une GTB classe A (Gestion Technique du Bâtiment) avant le 1er janvier 2025**. Cependant on nous répond que ces travaux ne sont pas prévus dans l’immédiat. Nous tenons également à mettre en lumière qu’au regard de l’étude « Voyageur » (application dédiée et créée par ORANGE LABS), il faudra impérativement s’assurer qu’au-delà de 20 minutes de majoration du trajet, une compensation financière vienne soutenir le/la salarié(e) concerné(e), de surcroît dans une période inflationniste toujours aussi marquée. **Vu le renouvellement du parc automobile (60% voiture électrique) de l’UCI, il sera nécessaire d’installer un nombre conséquent de bornes de recharge rapide sur les sites Metz et Maizières.** Enfin, nous regrettons l’absence totale de mesure en faveur du **traitement des déchets (plastiques, cartons…) et** de la biodiversité (augmentation de la valeur écologique du site, mise en place de dispositifs pour accueillir la faune locale ...).
* Enjeux humains : Les élus du CSE attirent l’attention sur l’accès au parking qui leur semble compliqué, qu’il s’agisse du parking du site ou du complément Indigo. Ils demandent à la Direction de s’assurer que la fréquentation du RIE tout comme sa qualité soient maintenus dans le temps. **Il** est primordial **-** puisque l’entreprise a décidé de ne plus avoir recours à l’installation de climatisation sur ses sites tertiaires mais privilégie l’emploi de centrale de traitement d’air (CTA) **-** que nous puissions connaître le modèle retenu. L**e rapport d’expertise préconise que, dans le contexte du réchauffement climatique combiné avec le souhait d’accueillir 450 personnes, une climatisation de locaux avec des systèmes performants et durables soit installée**. Cet équipement sera vital pour le respect de l’engagement de sobriété énergétique prôné par Orange (19° hiver, 26° été) ainsi que pour la santé des salariés, donc comment se prononcer sans même être sûr du bon investissement que réalisera l’entreprise ? **Il est primordial également que le site de Maizières réponde à toutes les interrogations de nos salariés (entrepôt de câble, parking, locaux de stockage matériels EPI…).**

Pour toutes ces raisons, les délégations composant le CSEE DOGNE, CFDT – CFE-CGC – CFTC – CGT – FOCOM et SUD ont voté contre ce projet tel qu’il nous est présenté.

Monsieur le Président**, nous vous remercions de nous renseigner sur les points abordés dans cette motivation. Nous resterons vigilants lors de la réalisation de ce projet et prendrons nos responsabilités.**

Nous vous remercions de votre écoute.